



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Badge

Date de révision 26-janv.-2026 Version 1 Remplace la version : 26-janv.-2026

Code(s) du produit

Date d'impression 26-janv.-2026

HRB01148-1
ADM.09151.H.1.A 9510081

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Badge

Autres moyens d'identification

Document ADAMA-317

Synonymes Bromoxynil 225 MCPA 225 EC

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite
INFOTRAC:1-800-535-5053(Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International)Pour les
urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group:
1-877-250-9291

2. Identification des dangers

Ce produit chimique est enregistré en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA) du Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences d'étiquetage diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes pour le lieu de travail des produits chimiques non enregistrés auprès de la LPA. Veuillez consulter la section 15 pour de plus amples informations. Ce produit a été classé conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 205).

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4

Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Danger par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 4

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur: Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion
 Nocif par inhalation
 Susceptible de provoquer le cancer
 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
 Peut provoquer somnolence ou vertiges
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
 Liquide combustible



Precautionary Statements - General

Tenir hors de portée des enfants

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
 Rincer la bouche
 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 NE PAS faire vomir
 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
 En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clé
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 Stocker dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres renseignements

Très toxiques pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Synonymes Bromoxynil 225 MCPA 225 EC.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	CLASSIFICATION INTERNATIONALE SGS
MCPA-2-ethylhexyl ester	29450-45-1	30-34	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
Bromoxynil octanoate	1689-99-2	28-32	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 3 (H331) Skin Sens. 1 (H317) Repr. 2 (H361) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
Hydrocarbons, C10, aromatics, >1% naphthalene	64742-94-5	28-32	Asp. Tox. 1 (H304)Carc. 2 (H351) Aquatic Chronic 2 (H411)STOT SE 3 (H336)
2-Ethylhexanol	104-76-7	1-3	Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Secouriste: Faire attention à se protéger.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Appeler un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter un médecin s'il y a lieu.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Une consultation médicale immédiate est requise. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Aucun connu.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO ₂). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.
Incendie majeur	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Liquide combustible. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.
Autres renseignements	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou la brume. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements
--	---

et les chaussures contaminés. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Stocker à l'écart des autres matières.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Aspect			
État physique	: Liquide		
Couleur	: ambre		
Odeur	: Aucune donnée disponible		
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible		
pH	: 3 - 5		
Point de fusion / point de	: Aucune donnée disponible		

congélation °C		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition °C	: Aucune donnée disponible	
Point d'éclair °C	: > 70	
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable	
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou limite d'explosivité	: Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur kPa	: Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible	
Densité relative	: 1.05 - 1.15	
Solubilité(s) mg/l	: Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage Log Pow	:	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires
Température d'auto-inflammation °C	: Aucune donnée disponible	
Température de décomposition °C	: Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique mm ² /s 40 °C	: ---	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible	
Tension superficielle	: Aucune donnée disponible	
Dimension de particules	: Non applicable	
Autres renseignements		
Masse volumique apparente g/ml	: Non applicable	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux : Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets

toxicologiques

Toxicité aiguë

	<u>Valeurs</u>	<u>Espèces</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
DL50 par voie orale mg/kg	: 600 - 2000	Rat	OCDE 423	
DL50 par voie cutanée mg/kg	: > 5000	Rat	OCDE 402	
CL50 par inhalation CL50 (4 h)	: 4.82	Rat	OCDE 403	

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: N'irrite pas la peau	Lapin	OCDE 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non irritant pour les yeux	Lapin	OCDE 405
Sensibilisation	: Pas un sensibilisant cutané	Cobaye	OCDE 406

Toxicité chronique**Mutagénicité sur les cellules germinales****Nom chimique**

MCPA-2-ethylhexyl ester	: Non classé
Bromoxynil octanoate	: Non classé

Cancérogénicité**Nom chimique**

MCPA-2-ethylhexyl ester	: Aucune donnée disponible
Bromoxynil octanoate	: Non cancérogène
Hydrocarbures, C10, aromatics, >1% naphthalene	: Susceptible de provoquer le cancer

Toxicité pour la reproduction**Nom chimique**

MCPA-2-ethylhexyl ester	: Non classé
Bromoxynil octanoate	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

STOT - exposition unique**Nom chimique**

MCPA-2-ethylhexyl ester	: Aucune donnée disponible
Bromoxynil octanoate	: Aucune donnée disponible
Hydrocarbures, C10, aromatics, >1% naphthalene	: H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

STOT - exposition répétée**Nom chimique**

MCPA-2-ethylhexyl ester	: Aucune donnée disponible
Bromoxynil octanoate	: Aucune donnée disponible

Danger par aspiration**Nom chimique**

MCPA-2-ethylhexyl ester	: Aucune donnée disponible
Bromoxynil octanoate	: Aucune donnée disponible
Hydrocarbures, C10, aromatics, >1% naphthalene	: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

12. Données écologiques**Écotoxicité****Toxicité pour le milieu aquatique**

Toxicité aiguë	Valeurs	Espèces	Méthode	Remarques
Poissons CL50 (96 h) mg/L	: ----			Aucune donnée disponible
Crustacés CE50 (48 h) mg/L	: ----			Aucune donnée disponible
Algues CE50 - 72 h mg/L	: ----			Aucune donnée disponible
Autres plantes CE50 mg/l	: ----			Aucune donnée disponible

	<u>Valeurs</u>	<u>Espèces</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Toxicité aquatique chronique				
Poissons NOEC mg/l	:	Aucune donnée disponible		
Crustacés NOEC mg/l	:	Aucune donnée disponible		
Algues NOEC mg/l	:	Aucune donnée disponible		
Autres plantes NOEC mg/l	:	Aucune donnée disponible		
Toxicité terrestre				
Oiseaux DL50 par voie orale mg/kg				
Nom chimique				
MCPA-2-ethylhexyl ester	:			Aucune donnée disponible
Bromoxynil octanoate	:	170		
Abeilles DL50 par voie orale µg/bee				
Nom chimique				
MCPA-2-ethylhexyl ester	:			Aucune donnée disponible
Bromoxynil octanoate	:	> 119.8		
Dégradation abiotique				
Eau DT50 jours				
Nom chimique				
MCPA-2-ethylhexyl ester	:			Aucune donnée disponible
Bromoxynil octanoate	:	0.05		
Sol DT50 jours				
Nom chimique				
MCPA-2-ethylhexyl ester	:			Aucune donnée disponible
Bromoxynil octanoate	:	< 1		
Biodégradation				
Nom chimique				
MCPA-2-ethylhexyl ester	:			Aucune donnée disponible
Bromoxynil octanoate	:	Ne se biodégrade pas facilement		
Log Pow				
Nom chimique				
MCPA-2-ethylhexyl ester	:			Aucune donnée disponible
Bromoxynil octanoate	:	5.9		
Facteur de bioconcentration (FBC)				
Nom chimique				
MCPA-2-ethylhexyl ester	:			Aucune donnée disponible
Bromoxynil octanoate	:	230		
Adsorption/désorption				
Nom chimique				
MCPA-2-ethylhexyl ester	:			Aucune donnée disponible
Bromoxynil octanoate	:	639		KOC

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

N° ID/ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Bromoxynil octanoate, MCPA-2-ethylhexyl ester)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	16, 99
Polluant marin	Oui.
Désignation	UN3082, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Octanoate de 2,6-dibromo-4-cyanophényle), 9, III
Remarque	Section 1.45.1 des Régulations TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité uniquement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

DOT

N° ID/ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Bromoxynil octanoate, MCPA-2-ethylhexyl ester)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	8, 146, 173, 335, 441, IB3, T4, TP1, TP29
Polluant marin	Oui.
Désignation	UN3082, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Bromoxynil octanoate, MCPA-2-ethylhexyl ester), 9, III, Polluant marin
Numéro du guide des mesures d'urgence	171

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Bromoxynil octanoate, MCPA-2-ethylhexyl ester)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Code ERG	9L
Dispositions particulières	A97, A158, A197, A215
Désignation	UN3082, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Bromoxynil octanoate, MCPA-2-ethylhexyl ester), 9, III

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Bromoxynil octanoate, MCPA-2-ethylhexyl ester)
Classe (s) de danger relatives	9

au transport	III
Groupe d'emballage	F-A, S-F
EmS-N°	274, 335, 375, 969
Dispositions particulières	P
Polluant marin	UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.
Désignation	(Bromoxynil octanoate, MCPA-2-ethylhexyl ester), 9, III, Polluant marin



15. Informations sur la réglementation

The laws, regulations and standards listed below have requirements on the management of this product:

Règlements internationaux

Inventaires internationaux

TSCA	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
IECSC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS (Australie)	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

- TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
- LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
- EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
- ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
- IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
- PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
- AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

uméro d'homologation du Pesticide pesticide No.

Déclaration relative aux produits antiparasitaires	Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Lisez l'étiquette avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire. Ces exigences d'étiquetage diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Les renseignements ci-dessous sont les dangers requis sur l'étiquette du produit antiparasitaire : ATTENTION, POISON
--	--

Différence entre la FDS et l'étiquette du produit

	PCPA Étiquette du produit	GHS SDS
Mot indicateur	ATTENTION, POISON	Danger
Toxicité aiguë - orale	NA	Nocif en cas d'ingestion
Toxicité aiguë - inhalation	NA	Nocif par inhalation
Irritation de la peau	Éviter le contact avec la peau	Aucun

Irritation des yeux	Éviter le contact avec les yeux	Aucun
Cancérogénicité	NA	Susceptible de provoquer le cancer
Toxicité pour la reproduction	NA	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
STOT - exposition unique	NA	Peut provoquer somnolence ou vertiges
Danger par aspiration	NA	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

16. Autres informations

NFPA	Risques pour la santé	2	Inflammabilité	2	Instabilité	0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé	2	Inflammabilité	2	Dangers physiques	0	Protection individuelle
	*						X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8: EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence américaine pour le registre des substances toxiques et des maladies (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date de révision 26-janv.-2026

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit

utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique